



AA185

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

565 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Nomenclature Dintilhac et recours poste par poste

Actualité et conséquences

COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime.
- Utiliser la nomenclature des préjudices corporels Dintilhac.

PROGRAMME

A. DIFFÉRENTS POSTES DE PRÉJUDICE SELON LA NOMENCLATURE DINTILHAC

1. Préjudices patrimoniaux temporaires
2. Préjudices patrimoniaux permanents
3. Préjudices extra-patrimoniaux temporaires
4. Préjudices extra-patrimoniaux permanents
5. Préjudices des victimes indirectes

B. RECOURS POSTE PAR POSTE

1. Étude de la loi 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la Sécurité sociale
2. Étude des avis rendus par la Cour de cassation du 29 octobre 2007
3. Mise en pratique des nouvelles dispositions d'indemnisation poste par poste avec priorité à la victime

C. INCIDENCE DE CES DISPOSITIONS SUR LE PROTOCOLE

D. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles corporels confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA136 - AA137 - AA138

POINTS FORTS

Cette formation vous permet, sous forme d'exposé, d'échanges et de cas pratiques, d'actualiser votre connaissance et votre pratique des différents postes de préjudices de la nomenclature Dintilhac.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

